

## **EDL sur la convention de partenariat CCI France et les Arts & Métiers**

### **Focus sur l'opération Journées Usines Ouvertes**

#### **Rappel du partenariat CCI France et l'Ecole des Arts et métiers :**

CCI France, l'Ecole des Arts & Métiers et la Société des ingénieurs Arts et Métiers ont signé une convention tripartite de partenariat en 2023.

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) françaises. Porte-parole des 122 chambres locales (84 CCI Territoriales), régionales (18 CCIR), et des DOM-COM. CCI France représente et défend les intérêts des 3,8 millions d'entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européens. Les élus industrie du réseau représentent plus de 1300 entreprises industrielles.

L'Ecole des Arts et Métiers est composé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) et de ses trois filiales (AM VALOR, AM TALENT, AM FDIF). L'ENSAM compte plus de 6000 étudiants répartis sur 11 sites en France abritant 15 laboratoires.

La Société des ingénieurs Arts et Métiers regroupe les anciens élèves de l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers, soit à ce jour 62 000 ingénieurs Arts et Métiers (appelés Gadzarts) dont 35 000 membres au sein du plus important réseau européen d'anciens élèves d'une grande école d'ingénieurs.

Le principal objet de cette convention de déterminer les conditions d'un partenariat et d'une coopération pluriannuelle entre La communauté Arts et Métiers et CCI FRANCE, au niveau national et régional pour accompagner la réindustrialisation d'activités sur le territoire français dans le cadre des travaux menés par la mission réindustrialisation mise en place par CCI France en avril 2022.

Plus précisément, les parties ont convenu de définir un programme de travail autour des axes suivants :

- France 2030 (accompagnement des PME)
- Participation aux travaux de la mission Réindustrialisation
- Participation aux accélérateurs de relocalisation (formations et montée en compétence)
- Mise en relation donneur d'ordre et sous-traitants
- Parcours d'accompagnement achats
- Mentorat
- Valorisation des métiers industriels

C'est autour de ce dernier axe que le projet « journées Usines Ouvertes » a été lancé en Juin 2024.

#### **Evènement Usines Ouvertes des 4 & 5 avril 2025 :**

Ce projet porté par les Arts et métiers ALUMNI part du constat qu'aujourd'hui, l'industrie n'est plus perçue de manière positive par les Français.

L'enjeu est donc de changer cette perception et de remettre l'industrie au cœur des préoccupations publiques.

Inspiré des Journées du Patrimoine, cet événement national a pour objectif de rapprocher les Français de leurs industries.

Permettre aux scolaires et au grand public de **découvrir notre appareil industriel** et de **comprendre les enjeux et les opportunités de la réindustrialisation**.

**Les objectifs principaux :**

- Rappeler aux Français que nous sommes entourés d'objets fabriqués dans des installations industrielles
- que ces dernières évoluent en devenant plus propres, plus modernes plus respectueuses de l'environnement
- Mettre en valeur la diversité des métiers, des carrières et des profils qui font vivre l'industrie
- Exposer les formidables enjeux à venir dans les industries
- Faire naître des vocations
- Donner envie aux parents d'orienter leurs enfants vers des études techniques, scientifiques, industrielles

**Empreinte du réseau :**

CCI France et le réseau des chambres se mobilise pour :

- Relayer l'opération auprès de ses ressortissants afin de d'aboutir à l'objectif de la première édition d'atteindre 100 entreprises partenaires
- Soutenir via son ancrage local la communication autour de l'évènement et participer à maximiser le nombre de visiteurs sur les 2 journées.
- Participer activement au comité stratégique et revue de projet pour affiner le dispositif et compléter le tour de table (partenariat)
- Activer les partenariats pour assurer un déroulement fluide de l'évènement